

Transhumance à Lourdes mercredi 25 mai, entre 6 h et 7 h du matin

Madame, Monsieur,

La Ville de Lourdes a construit un Plan Avenir Lourdes qui érige le cadre de vie au rang des priorités. L'objectif est de proposer une nouvelle vision de la gestion des espaces naturels en privilégiant l'éco-pâturage, le fauchage raisonné, le compostage, la gestion de prairies fleuries et de jardins partagés...

L'éco-pâturage consiste à proposer aux agriculteurs du pays des espaces verts habituellement fauchés par les services de la ville.

Les élus ont donc autorisé la transhumance de brebis du centre aéré jusqu'au château fort, mercredi 25 mai 2022, entre 6 h et 7 h du matin, afin de minimiser la gêne occasionnée.

Le parcours, encadré par les agents de la Police municipale, prévoit d'emprunter les artères suivantes : centre aéré, rue du Baratchélé, chemin de Saint-Pauly, chemin de Bernadette, chemin Lannedarré, avenue Antoine Béguère, boulevard du commandant Célestin Romain, pont SNCF, avenue Alexandre Marqui vers le rond point de l'hôpital, rue de Pau, boulevard de la Grotte, quai Saint-Jean, rue de Maupas.

Un arrêté d'interdiction de la circulation, au fur et à mesure du passage des brebis sur la chaussée, réglera le trafic routier. Les agents du service Propreté urbaine seront également mobilisés.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes